



## Semaine de la mobilité et de la sécurité routière

---

# DOSSIER DE PRESSE

---

### CONTACTS PRESSE

Service de presse du Ministère

Marina Louvet : 01 40 81 27 65 / [marina.louvet@developpement-durable.gouv.fr](mailto:marina.louvet@developpement-durable.gouv.fr)

Agence DRC

Dominique Racle : 01 44 53 90 41 / [dominiqueracle@wanadoo.fr](mailto:dominiqueracle@wanadoo.fr)

Nathalie Robert : 06 81 45 70 08 / [nathalieroberth@free.fr](mailto:nathalieroberth@free.fr)

# Sommaire

## PARTIE I

### La Semaine de la mobilité et de la sécurité routière partout en France

- Du 16 au 22 septembre, des initiatives dans toute la France
- La Fête des transports
- La Journée du transport public à 1 €

### La mobilité propre : un objectif prioritaire du Grenelle Environnement

- Un transport ferroviaire durable et de proximité pour les voyageurs
- Le transport de marchandises
- Les transports collectifs urbains et périurbains
- Les transports alternatifs
- Quelques chiffres clés sur les transports

### Une nouvelle campagne de sensibilisation au partage de la route : « Un accident n'arrive jamais par accident »

## PARTIE II

### Les organisateurs

- Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer
- Délégation à la Sécurité et à la Circulation routières
- Ademe
- Gie Transport public
- Transports Passion
- Fubicy
- Club des villes cyclables

### Les partenaires

## PARTIE III

### Mobilité et sécurité routière : quoi de neuf ?



---

# LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE PARTOUT EN FRANCE

---

---

# LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE PARTOUT EN FRANCE

Du 16 au 22 septembre, des initiatives dans toute la France

---

Pour la première fois, le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer réunit deux événements majeurs, la Semaine européenne de la mobilité et la Semaine de la sécurité routière, pour créer un seul temps fort annuel et porter haut le message : « Bougez autrement ».

Le ministère lie ainsi les deux grandes problématiques du transport, l'écomobilité et la sécurité routière, à travers deux objectifs communs : réduire les émissions de gaz à effet de serre, les pollutions et les nuisances, et faciliter les déplacements, les rendre plus confortables, plus fiables et plus sécurisés.

Pour sensibiliser les Français un appel à projets a été lancé auprès des collectivités locales, entreprises exploitant un réseau de transport, associations, services publics et établissements scolaires. Ils sont nombreux à avoir répondu à l'appel et se sont mobilisés pour organiser, du mercredi 16 au mardi 22 septembre, des manifestations de sensibilisation à la mobilité durable et à la sécurité routière.

## La Semaine en chiffres

- ◆ **Plus de 650 événements partout en France**
- ◆ **25 % des participants inscrits sont des collectivités**
  - ◆ **30 % sont des associations**
- ◆ **Un taux de participation en hausse de 12 % par rapport à 2007**
- ◆ **Les thématiques les plus souvent abordées dans les événements :**
  - **50 % concernent la sécurité routière ;**
  - **1/5 concernent l'utilisation alternative de la voiture, l'autopartage et le covoiturage ;**
  - **1/3 concernent le vélo**

## Quelques initiatives par thématiques

Conformément aux engagements du Grenelle Environnement, cette première édition de la Semaine de la mobilité et de la sécurité routière souhaite promouvoir l'intermodalité, un meilleur partage de l'espace public, la sécurité des déplacements des usagers et tout particulièrement des plus vulnérables. Elle s'attache à favoriser des solutions alternatives aux déplacements automobiles afin d'influer durablement sur le comportement de nos concitoyens.

Les projets abordent une ou plusieurs des thématiques suivantes :

- Le partage de la rue (cohabitation des différents modes de déplacement, zones de rencontre, zones à 30 km/heure et aires piétonnes, partage de la voirie)
- L'éco-conduite
- Les déplacements scolaires et domicile - travail (autobus pédestre, autobus cycliste, permis piéton enfant, plan de déplacement des entreprises)
- La sécurité routière des modes de déplacement « doux » (vélo, marche, roller, trottinette...)
- Les deux-roues motorisés
- Le transport à la demande (offre de transports en zones rurales et transports des personnes âgées...)
- L'utilisation alternative de la voiture (auto-partage, covoiturage...)

Nous vous présentons quelques initiatives. Retrouvez le programme complet des manifestations en ligne : <http://www.bougezautrement.gouv.fr>

### Autopartage

#### ◆ Entreprise Carbox, Saint-Cloud (92)

Contact : CHATELIER Benoît, 01 78 16 45 71, [benoit.chatelier@carboxservices.com](mailto:benoit.chatelier@carboxservices.com)

Carbox développe une offre d'auto-partage à destination des entreprises (sièges sociaux, sites industriels) et collectivités locales. Leurs voitures équipées sont stationnées directement dans le parking du client, et disponibles en libre-service (sur le principe de Vélib) à tous les collaborateurs, et pour tous leurs besoins professionnels et privés. À l'occasion de la Semaine de la mobilité et de la sécurité routière, Carbox propose aux entreprises de mener gratuitement un audit du besoin et, le cas échéant, une offre d'essai sur mesure.

#### ◆ Association Sud Environnement, à Marseille (13)

Contact : 06 66 27 83 10, [contact@sudenvironnement.net](mailto:contact@sudenvironnement.net)

À l'occasion de la Semaine de la mobilité et de la sécurité routière, se tiendra pour la première fois dans le centre ville de Marseille un salon autour de la mobilité durable.

Afin d'informer et de sensibiliser au mieux les citoyens, cette manifestation fédère les principaux acteurs et innovations du secteur des transports, dont l'usage ou la technologie permettent une réduction des émissions de CO2 pour une meilleure qualité de vie. Les visiteurs pourront y découvrir un éventail de modes de transport alternatifs à la voiture individuelle : transports en commun, auto-partage, covoiturage, éco-conduite, véhicules hybrides, véhicules électriques, scooters électriques, scooters hybrides, vélo à assistance électrique, vélo et sécurité du vélo en ville...

## Covoiturage

### ◆ Association Voisins Solidaires, Calvados (14)

Contact : 06 17 55 66 85, [e-correspondance@voila.fr](mailto:e-correspondance@voila.fr)

Du 16 au 22 septembre 2009, Voisins Solidaires (relais régional Basse-Normandie) avec le concours de Vélo Services de Mondeville, organisera toute une série d'actions autour du thème " Entre Voisins bougeons autrement ".

Il s'agira essentiellement d'expliquer qu'il est toujours possible de modifier ses habitudes (avec le concours des voisins) :

- covoiturage
- prêt de vélos
- courses en commun
- utilisation des transports en commun
- actions ponctuelles
- vélos électriques

### ◆ Association Tendence Presqu'île, à Lyon (69)

Contact : 04 78 30 02 26, [cm@tendancepresquile.org](mailto:cm@tendancepresquile.org)

Plusieurs actions seront entreprises au cours de la semaine :

- Jeudi 17 septembre : lancement officiel du site de covoiturage dédié aux 37 000 salariés de la Presqu'île ([www.covoiturage-presquile.fr](http://www.covoiturage-presquile.fr)), avec une large communication en amont prévue durant l'été, en lien avec le Grand Lyon et la Roue Verte, prestataire en charge du service. Sur le site Internet de l'association, une rubrique covoiturage sera créée et renverra vers le site.
- Distribution aux salariés autosolistes et aux clients utilisateurs du service Free'Dom de 500 tickets TCL « 1 jour » et d'une plaquette d'informations générales sur les déplacements en Presqu'île (desserte, résultats du diagnostic PDIE - Plan de Déplacement Inter-Entreprise), afin de les inciter à essayer les transports en commun.
- Une campagne de communication « grand public » sur la « durabilité » du territoire de la Presqu'île, affichée pendant une semaine. Campagne visant à faire la promotion d'une « Presqu'île durable », grâce à la qualité de sa desserte en transports en commun, la prédominance des modes doux et les services déployés pour améliorer le cadre d'achat des clients (ex : Free'Dom; PDIE...) et à valoriser l'exemplarité du territoire, au travers des résultats du diagnostic.
- Jeudi 17 septembre : une animation publique pour essayer des vélos à assistance électrique. L'axe « vélo » fait partie intégrante du plan d'actions du PDIE, avec notamment la possibilité d'acquérir ou de louer des « vélos à assistance électrique ». La semaine de la mobilité sera ainsi l'occasion de faire tester aux entreprises ce mode de transports confortable, pratique et non polluant. Des informations spécifiques sur le site de Tendence Presqu'île : clip animé sur les déplacements en Presqu'île, actualités sur la journée du transport public, quizz etc.

### ◆ CETE du Sud- Ouest

Contact : 05 56 70 64 19, [francoise.lafenetre@developpement.durable.gouv.fr](mailto:francoise.lafenetre@developpement.durable.gouv.fr)

- Présentation à l'ensemble du personnel du plan de déplacement entreprise (PDE) et des mesures qui l'accompagnent
- Stages éco-conduite
- Pédibus ou vélobus : aller chercher à pied ou en vélo des collègues résidant près du lieu de travail et utilisant habituellement leur véhicule
- Inciter au covoiturage (affichage, témoignage)
- Stage fatigue au volant

◆ **DDEA 11, Carcassonne (11)**

Contact : MOUTOU Thierry, 04 68 10 31 35, [thierry-t.moutou@equipement-agriculture.gouv.fr](mailto:thierry-t.moutou@equipement-agriculture.gouv.fr)

Titre du projet : **ESPACE COVOITURAGE**

Lancement d'espaces de covoiturage dans les administrations d'État et les collectivités territoriales du département. Ces espaces, qui reposent sur le partage d'un véhicule entre agents, en tant que conducteur ou passager, sont destinés à perdurer au-delà de la Semaine de la mobilité et de la sécurité routière 2009 dans chaque organisme participant.

◆ **Chambéry Métropole (73)**

Contact : 04 79 96 87 35

<http://www.chambery-metropole.fr>

Organisation d'un jeu concours à destination des employeurs et des salariés habitant ou travaillant sur le territoire de l'agglomération, afin d'inciter à utiliser un mode de déplacement alternatif à la voiture individuelle pendant la Semaine de la mobilité et de la sécurité routière. Bulletin de participation disponible sur [www.chambery-metropole.fr](http://www.chambery-metropole.fr)

◆ **ADEME de Valbonne (06)**

Contact : 04 93 95 79 00

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

Mise en place d'un événement interentreprises permettant aux salariés de se connaître avant de « covoiturer », à l'occasion d'un lunch convivial, afin de dynamiser le covoiturage pour les entreprises d'un même secteur géographique (point d'arrivée commun : Lucioles-Sophie Laffitte).

## Deux-roues motorisé

◆ **Association Mobil' Eco à Villeurbanne**

Contact : 06 88 07 17 56, [jmdca@wanadoo.fr](mailto:jmdca@wanadoo.fr)

Du 18 au 21 septembre 2009, démonstration d'usage hors les villes du véhicule électrique (VE - VAE - Scooter électriques - Véhicules hybrides) :

- Vendredi 18 – 14h - Départ de Gap (05) du Lycée automobile Paul Héraud (le lycée engage 3 véhicules électriques)
  - Événement au lycée pour le départ (sensibilisation des élèves au futur de l'automobile avec le corps enseignants), suivi d'un tour d'honneur de la ville de Gap qui participe en engageant 3 véhicules électriques municipaux.
  - Arrivée à Jausiers (04) Vendredi soir 18h - exposition des véhicules sur la place du village.
- Samedi 19
  - 9h - Départ pour le record d'altitude 2802 m (franchissement du col de la Bonette)
  - 14h à 18h - St Sauveur Sur Tinée (06) - Expo des véhicules
  - 19h - Arrivée sur Valberg (06) après le franchissement du col de la Couillole. Festivités, remise des diplômes dont les Mobil'Eco label Montagne d'Or et Montagne d'Argent
- Dimanche 20 - Franchissement du 3ème col (la Cayolle) - Barcelonnette (04) - Retour à Gap (05)
- Lundi 21 matin - Retour au lycée Paul Héraud de Gap - Debriefing devant les lycéens

◆ **Coordination Sécurité Routière, à Quimper (29)**

Contact : Le Daëron Brigitte, 02 98 76 52 36, [brigitte.le-daeron@equipement-agriculture.gouv.fr](mailto:brigitte.le-daeron@equipement-agriculture.gouv.fr)

Titre du projet : **Bougez autrement.... en deux roues motorisés : enjeu deux roues**

Action de sensibilisation auprès des lycéens sur l'exigence d'un comportement adapté à la conduite d'un deux roues et l'importance d'un équipement de sécurité, avec simulation d'accident entre un 2 roues et un véhicule léger.

## Eco-conduite et Sécurité routière

◆ **Conseil général de Meurthe et Moselle**

Contact : 03 83 94 51 68, [tbailly@cq54.fr](mailto:tbailly@cq54.fr)

Le conseil général de Meurthe-et-Moselle participa pour la deuxième année à la Semaine européenne de la mobilité en 2009. Au programme, de l'information sur les modes de transports alternatifs et l'intermodalité, de la sensibilisation avancée au risque de pollution de l'environnement, et pour la première fois de la pratique avec les stages d'éco-conduite et les simulateurs de conduite "intelligente" pour l'environnement.

◆ **Conseil Général de la Gironde**

Contact : 05 56 99 67 64

[www.gironde.fr](http://www.gironde.fr)

- Sensibilisation à l'éco-conduite avec Centaure
- Semaine de découverte du réseau TransGironde
- Conférence sur les enjeux de la mobilité au Conseil Général : préconisations du Bilan Carbone, Plan Climat, Eco-conduite
- Rencontres avec les acteurs d'une autre mobilité : tranGironde, TBC, SNCF, l'autopartage avec Autocool, Vélocité, la plateforme [www.jecovoiture.com](http://www.jecovoiture.com), et concertation sur le Plan Climat (mobilité)

◆ **DDEA Aude (11)**

Contact : 04 68 10 31 00

Séances de sensibilisation à l'éco-conduite sous la forme de modules d'1h15 de conduite, pour 72 personnes. Ces séances sont ouvertes en priorité aux responsables de parcs de véhicules des administrations ou collectivités territoriales mais seront proposées, selon les inscriptions, à un public plus large. Cette action vise à inciter les candidats à pratiquer l'éco conduite pour le respect de l'environnement.

Elle se double d'une formation animée par un intervenant départemental sécurité routière destinée aux agents de l'Etat. Ce projet se décompose en deux modules : séance de code de la route et sensibilisation aux divers facteurs d'accident (vitesse, alcool, fatigue, drogue, etc.).

## Ecomobilité scolaire

◆ **Maison de l'environnement à Dunkerque**

Contact : 03 28 20 30 40, [dk-envir@wanadoo.fr](mailto:dk-envir@wanadoo.fr)

Depuis 2005, la Maison de l'environnement anime le dispositif du plan de déplacements scolaires de la Ville de Dunkerque . Neuf groupes scolaires sont entrés dans la démarche et

y participent toujours. La rentrée des classes étant le moment de l'arrivée de nouveaux élèves dans ces établissements, la semaine de la mobilité sera l'occasion de leur présenter les détails de ce plan ainsi qu'à leurs parents.

#### ◆ Ville d'Eprenay (51)

**Contact : 03 26 53 36 00**

Dans le cadre de la Semaine de la mobilité et de la sécurité routière, la Ville d'Eprenay souhaite sensibiliser les enfants et leurs parents sur les modes de déplacements alternatifs à la voiture, leurs bénéfices pour la santé et les bons comportements à adopter en tant que piéton ou automobiliste aux abords de l'école. Dans ce but trois stands seront mis en place à 16h20 à la sortie des écoles :

- La police municipale sera présente et informera grands et petits sur les règles de sécurité à respecter aux abords de l'école.
- Dans le cadre du programme EPODE dans lequel la Ville est engagée, un stand d'information et un goûter équilibré encadré par une nutritionniste seront proposés aux enfants et le message suivant sera transmis aux parents : "aller à l'école à pied c'est pratiquer une activité physique quotidienne".
- Enfin, le conseiller de l'Espace Info Energie d'Eprenay présentera les modes de déplacements alternatifs à la voiture existants sur le territoire (bus, pédibus, pistes cyclables entres autres) et leur intérêt dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique. Il calculera également avec les parents, le coût de leurs modes de déplacements actuels via la calculatrice sur l'Éco-déplacements. Pour cette première année trois établissements scolaires ont été ciblés : Bachelin, Jean Jaurès et Vignes Blanches.

#### ◆ Association Prévention routière Lot et Garonne (47)

**Contact : 05 53 47 00 02**

Objectif : Sensibiliser et éduquer tous les scolaires entrant en classe de 6ème aux risques liés aux déplacements en car. Cette action comporte :

- des conseils pour : Attendre le car - Monter dans le car - Comportement pendant le déplacement - Les dispositifs de sécurité dans le car - Comment descendre du car
- des exercices d'évacuation sans consigne, puis avec consignes (but à atteindre : évacuer entièrement le car en moins de 30 secondes)
- projection d'une vidéo (réalisée localement) rappelant l'ensemble de la séance afin de solliciter la mémoire visuelle de l'enfant.

## Intermodalité

#### ◆ Association Pilattitude, à Saint-Sauveur-en-Rue (42)

**Contact : Vuailat Caroline, 04 77 39 27 64, [contact@pilattitude.org](mailto:contact@pilattitude.org)  
[www.parc-naturel-pilat.fr](http://www.parc-naturel-pilat.fr)**

Dans le cadre de la Semaine de la mobilité et de la sécurité routière, l'association Pilattitude et le Parc naturel régional du Pilat proposent de nombreuses animations aux quatre coins du Pilat :

- Animations avec des ânes autour des 4 pédibus du Pilat
- Projections et conférences « bouger autrement »
- Diaporama d'un voyage familiale à vélo
- Explications sur le co-voiturage lors de stands d'information sur les marchés
- Formation sur les Plans de Déplacements Entreprise
- Une idée de balade chaque jour sans voiture, depuis Lyon et St Etienne
- Des offres spéciales dans le cadre des Journées du Patrimoine...

Les communes, associations, communautés de communes, la Maison du Tourisme du Pilat,... toutes les parties concernées par la mobilité dans le Pilat sont engagées dans cette semaine afin d'inventer une autre mobilité sur le territoire du Pilat.

#### ◆ Ville de Pessac

Contact : 05 57 02 20 47

[www.mairie-pessac.fr](http://www.mairie-pessac.fr)

- Inauguration de nouvelles voies douces (9 kms de pistes et bandes cyclables), installation de garages à vélos sécurisés, développement de l'abonnement groupé aux transports en commun (tarification attractive pour tous les salariés de Pessac par le Club des entreprises), création de zones 30 et de contre-sens cyclables...
- Préparation du Plan Climat Pessac et CUB, lancement de la concertation girondine sur la climat
- Dans le cadre de l'agenda 21 de Pessac, développement du Plan vélo, renforcement du Plan de Déplacements des agents, soutien au développement des Plans de déplacements d'entreprises, lancement d'une étude de faisabilité pour l'ouverture de stations d'auto-partage en 2010, projet de stations vélos en libre service, extension du tram, renforcement de l'intermodalité...

#### ◆ Nantes Métropole (44)

Contact : 02 40 99 92 57

[www.nantesmetropole.fr](http://www.nantesmetropole.fr)

Des offres d'essais pour découvrir et adopter les modes de déplacements les plus vertueux pour le climat de nos villes :

- 1 ticket offert pour l'achat d'un carnet de 10 tickets sur le réseau TAN
- le mois de location vélo à moitié prix
- 3 mois d'essai pour Marguerite, le service d'auto-partage
- abonnement jour et hebdomadaire gratuit pour « bicloo », le vélo en libre service

Village de la mobilité : du mercredi 16 au samedi 19 septembre, place du Commerce, Nantes Métropole vous invite sur son stand. Découvrez les services mobilités et les partenaires, les offres de la rentrée, le logiciel de gestion du budget transport et le simulateur d'éco-conduite.

#### ◆ Bagnolet (93)

Contact : 01 49 93 61 76

[www.ville-bagnolet.fr](http://www.ville-bagnolet.fr)

Mercredi 16 septembre 2009 (10h-19h), Place Salvador-Allende :

- Accueil du bus-expo de la RATP consacré à la cohabitation vélo/bus
- Présentation du service de transport à la demande mis en place par la Ville de Bagnolet depuis février 2008 (service confié à l'entreprise Mobicité) et présence de deux entreprises bagnoletaises concevant et commercialisant des vélos à assistance électrique.

## Partage de la rue / zones 30 / zones de rencontre

#### ◆ Préfecture de la Moselle SIRACEDPC Sécurité routière (Service interministériel régional des affaires civiles et économiques de défense et de la protection civile)

Contact : 03 87 34 87 95

[www.moselle.pref.gouv.fr](http://www.moselle.pref.gouv.fr)

Jeudi 17 septembre : distribution de dépliants sur le partage de la rue aux automobilistes

Vendredi 18 septembre : sensibilisation des 10 classes de Primaire

◆ **Mandelieu-la-Napoule (06)**

Contact : 04 92 97 30 27

[www.mandelieulanapoule.fr](http://www.mandelieulanapoule.fr)

Dimanche 20 septembre 2009, la commune organise la journée "en ville sans ma voiture" avec la fermeture de l'échangeur en centre ville (autoroute), fermeture de l'ancienne route Nationale 7 devenue la RD 2007. Sur environ 1 km, la voie est fermée en centre ville avec accès libre au piétons, vélos, rollers, etc.

Des animations auront lieu toute la journée avec le stand du SITP (Syndicat Intercommunal des Transport Publics) :

- Présentation des différentes lignes du réseau
- Mise à disposition des coordonnées du site de covoiturage
- Présentation du projet lancé dans le cadre du déplacement en site propre
- Présentation et essai du "Segway"
- Stand avec parcours VVT pour sensibiliser les jeunes en vélos
- Stand Info Energie
- Stand sur l'écologie et le développement durable, etc...

◆ **Communauté de l'Agglomération Troyenne (64)**

Contact : 03 25 45 27 60

- Reconstruction du Pont Volaire avec aménagement de pistes cyclables et mise en place d'équipement de priorité aux feux
- Aménagement du 2<sup>ème</sup> tronçon de la voie verte des Viennes
- Aménagement d'une liaison cyclable permettant de rejoindre le complexe sportif des Chartreux
- Aménagement d'une voie verte le long du ruisseau Le Triffoire permettant de relier la commune de Bréviandes et de Rosières-près-Troyes

## Plan de déplacements entreprise (PDE)

◆ **AXA France**

Contact : 01 47 74 14 11, [adeline.gerritsen@axa.fr](mailto:adeline.gerritsen@axa.fr)

- "Site de covoiturage interne" (lancé en avril 2009) : relance des visites et inscriptions, organisation de petits déjeuners de rencontre entre collaborateurs + quiz concernant le site avec dotations de stages d'éco-conduite
- "PDE" : communication autour du PDE des sites de Nanterre et Marly avec panneaux concernant notamment les transports en commun alentours
- Panneaux concernant le covoiturage et l'éco-conduite

◆ **Lafarge Pôle Technologique**

Contact : 04 74 82 81 16, [www.lafarge.com](http://www.lafarge.com)

- Action "climate care day" : inciter les salariés à remplacer pendant la semaine les déplacements professionnels par des conférences téléphoniques (partenariat avec Arkadin et WWF)
- Conférence interne sur le CO2
- Lancement d'un PDE et action de covoiturage avec le site intranet interne.
- Quiz sur le développement durable et la mobilité

## Transports en commun

### ◆ Entreprise VDF, Grenoble (38)

Contact : Sylvie Grasser, 06 32 75 11 94 , [grasser@free.fr](mailto:grasser@free.fr)

Titre du projet : Prenez le volant

VFD organise, dans le cadre de la Semaine de la mobilité et de la sécurité routière (16 au 22 septembre), une opération ayant pour objectifs de faire découvrir le métier de conducteur afin de trouver des candidats notamment dans le cadre du transport scolaire, et de valoriser le métier de conducteur dans son ensemble.

Programme de la journée du 19 septembre à l'Esplanade de Grenoble - 9h à 20h :

- de 9 à 18h : Mise à disposition de 2 cars écoles pour que le grand public puisse expérimenter la conduite sur 2 parcours balisés et sécurisés.

Sur le site, tout au long de la journée, le public pourra par ailleurs :

- découvrir une exposition photo sur le métier de conducteurs ;
  - rencontrer des professionnels du transport public ;
  - utiliser un simulateur de conduite 4 roues ;
  - réaliser un parcours « alcoolémie » ;
  - et découvrir de nouveaux équipements...
- de 18h à 20h : Invitation des personnalités et partenaires à, eux aussi, expérimenter la conduite d'un car en présence de la presse.

La journée sera clôturée par un cocktail.

### ◆ Communauté d'Agglomération de Brive (19)

Contact : 05 55 74 70 25

[www.cabrive.net](http://www.cabrive.net)

- Toute la semaine, accès gratuit aux 2 navettes centre ville de Brive, aux lignes du dimanche et aux transports à la demande.
- Information des usagers des transports publics sur la mobilité (spots thématiques diffusés à bord des bus)
- Information du grand public sur le Plan de Déplacements Urbains de la Communauté d'Agglomération de Brive en cours d'élaboration - Avis sur les scénarios retenus
- PASS 1 € - trajets illimités sur toutes les lignes du réseau le mercredi 16 septembre

### ◆ Communauté d'Agglomération du Grand Dax (40)

Contact : 05 58 35 90 30

[www.grand-dax.fr](http://www.grand-dax.fr)

La Communauté du Grand Dax participe à cette opération depuis 2007 et ses élus ont souhaité lui donner cette année une autre ampleur en proposant à l'agglomération du Marsan et au Conseil général de participer conjointement, afin d'optimiser la mise en place récente des liaisons interurbaines. L'objectif est de sensibiliser la population à l'utilisation des transports collectifs, dans l'intérêt général du respect du développement durable, en instaurant la gratuité sur les réseaux pendant quelques jours.

- Animation par une troupe de théâtre pendant deux demi-journées, autour de la station la plus fréquentée (place Saint-Pierre), et utilisation de "Pitchoun", la mascotte vivante du Grand Dax, qui prendra le bus avec les voyageurs
- Dessertes supplémentaires des zones de lotissements sur les lignes 8
- Accessibilité : mise en accessibilité de la gare URBUS, place St Pierre à Dax, ainsi qu'une dizaine d'autres arrêts sur le réseau
- Remplacement de 2 véhicules. L'ensemble du parc de bus est équipé de filtres à

particules (FAP), et accessibles aux PMR.

- Opération Feria, en partenariat avec la prévention routière : adaptation du dispositif de navettes sur les 19 communes, avec service de transport la journée, en plus du service de nuit.
- Navettes du marché de Dax : gratuité d'un service de navettes (expérimentation) le samedi matin, entre 2 parkings périphériques et le centre-ville de Dax du 18/04 au 06/06/09.

#### ◆ Conseil Général de La Réunion (974)

Contact : 02 62 92 32 58

[www.cg974.fr](http://www.cg974.fr)

Le Département de La Réunion met en place, en coopération avec les autres AOTU, une offre promotionnelle valable pendant toute la Semaine de la mobilité et de la sécurité routière, du 16 au 22 septembre 2009 : un Pass Hebdomadaire à 7 € sera proposé à tous les usagers des transports en commun de l'île, pour voyager comme ils le souhaitent, sur l'ensemble des réseaux urbains et inter-urbain.

Le principe adopté est celui de prendre l'ensemble des transports collectifs pour 1 € par jour. Il va donc au-delà de la Journée du Transport Public, dans un objectif clair : développer l'usage des transports en commun dans un département qui connaît toujours une forte croissance des immatriculations (340 000 en 2008) et en proie à un engorgement récurrent de son réseau routier (embouteillages et points noirs fréquents faisant partie de la vie quotidienne des Réunionnais).

## Vélo

#### ◆ Association Comité de Promotion du Vélo / CPV, à Paris (75009)

Contact : M. Lisbonis, 01 42 02 17 40, [tropheesduvelo2009@orange.fr](mailto:tropheesduvelo2009@orange.fr)

Titre du projet : Les Trophées du Vélo 2009

Le concours Trophées du Vélo s'adresse aux collectivités territoriales, aux associations, et aux entreprises.

Organisé par le Comité de Promotion du Vélo et parrainé par la Coordination Interministérielle pour le Développement de l'Usage du Vélo, ce concours Trophées du Vélo vise à récompenser des actions en faveur de l'usage du vélo dans trois de ses composantes : pratique utilitaire, de loisir et de tourisme. L'objectif est de faire connaître et encourager une ou plusieurs réalisations entrant dans une démarche globale en faveur du développement de l'usage du vélo, qu'il s'agisse d'actions déjà réalisées ou d'actions en cours de réalisation.

Les 3 thèmes de l'édition 2009 :

- Choisir le vélo : des initiatives pour convaincre et encourager ce choix
- Des trajets quotidiens à vélo sûrs et facilités
- Vélo et insertion sociale

Jusqu'au 17 septembre 2009 pour concourir à l'édition 2009 des Trophées du Vélo.

Informations candidats : Tél. 01 42 02 17 40 – [tropheesduvelo2009@orange.fr](mailto:tropheesduvelo2009@orange.fr)

#### ◆ Collège Nicolas Untersteller, à Stiring Wendel (57)

Contact : HUWER Christian, 06 80 25 45 76, [chuwer@free.fr](mailto:chuwer@free.fr)

Titre du projet : Un vélo survolté

Durant les cours de technologie, les élèves seront dans un premier temps informés sur le réchauffement climatique et son origine. Ils devront ensuite réfléchir sur les actions personnelles ou familiales à mettre en œuvre pour diminuer les émissions de CO<sub>2</sub>. La réflexion se poursuivra par la découverte du vélo électrique, bien utile pour des trajets longs sur un terrain dénivélé, et l'explication des règles de sécurité routière.

◆ **EVAD (Ensemble à Vélo dans l'Agglomération Dijonnaise - 21)**

Contact : 06 45 10 86 92, [evad@fubicy.org](mailto:evad@fubicy.org)

Avec le soutien du Conseil régional de Bourgogne, de la SNCF (Direction régionale Bourgogne-Franche Comté) et d'Alterre Bourgogne, le Grand Dijon et l'association Ensemble à Vélo dans l'Agglomération Dijonnaise (EVAD) organisent, comme en 2008, le challenge inter-entreprises ou administrations "à vélo au travail" : il s'agit d'inciter salariés et employés à utiliser le vélo durant 3 jours afin qu'ils puissent découvrir - ou redécouvrir - et apprécier tous les aspects positifs, tant individuels que collectifs, de ce mode de déplacement.

◆ **Association Vélotomative, Pays de Vannes (56)**

[www.velomotive.fr](http://www.velomotive.fr)

Au sein du "village des déplacements", l'association Vélotomative propose :

- un stand d'information généraliste
- un atelier de vérification de la mécanique des vélos.
- un marquage BICYCODEE des vélos pour prévenir le vol et en réduire l'impact
- une présentation d'un système intégré à une cartographie pour le recensement des qualités et défauts des réseaux locaux avec mobilisation des cyclistes usagers.

◆ **Ville de Toulouse (31)**

Contact : MATHIEU Serge, 05 62 27 47 16, [serge.mathieu@mairie-toulouse.fr](mailto:serge.mathieu@mairie-toulouse.fr)

Mercredi 16 septembre

- 18 h : Inauguration de la Maison du Vélo

Venez découvrir l'atelier vélo, la vélocythèque, la vélo-école, la vélo-station et le restaurant autour d'un petit buffet convivial !

- 20h 30 : Projection sous le tilleul "Un tour du monde en Tandem"

Pendant 420 jours Pauline et Jacques DELGORGUE ont traversé 17 pays et parcouru plus de 17 000 Km en Tandem autour du monde.

Jeudi 17 septembre, 20h30 : Récit d'un voyage en Afrique par des personnes à mobilité réduite

Aventure Handicap organise des raids à vocation sportive ouverts à des concurrents valides et handicapés où le dépassement, le rêve, la solidarité et l'amitié sont au rendez-vous.

Vendredi 18 septembre, 20 h : Rencontre conférence de Claude Marthaler

De son exploration autour du monde, Claude Marthaler partage une réflexion vélosophique avec poésie et humour.

Samedi 19 septembre, 10 h 30 : Atelier préparation au voyage

Préparation technique et philosophique pour voyager à vélo.

Mardi 22 septembre, 19 h : Ecoute sonore puis rencontre avec Raphaël Kraft, journaliste à vélo (radio Terra Nova)

Ce journaliste a la particularité de pratiquer ses reportages à vélo à travers la France et le monde.

Du 16 au 22 septembre, de 14h à 18 h (Maison du Vélo) : Exposition

Voyageur solitaire, Sébastien Gros expose des photos retraçant son voyage autour du monde en vélo couché.

---

# LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE PARTOUT EN FRANCE

La Fête des transports

---

## Fête des transports : 12 et 13 septembre 2009 Une fête très réussie !

Avec plusieurs milliers de visiteurs, la « Fête des transports » a bel et bien transformé la Bastille en place de la mobilité durable !

Coup d'envoi de la « Semaine de la mobilité et de la sécurité routière », cette 5<sup>ème</sup> édition a permis de découvrir concrètement les moyens de concilier mouvement et environnement.

Une quarantaine d'acteurs professionnels et associatifs - dont les stands, animations, essais et démonstrations étaient répartis dans les pôles ludiques et interactifs C'aujourd'hui, C'essentiel, C'demain, C'malin, C'utile, C'parti et C'beau - ont offert des clés pour devenir « éco-citoyens ».

Cette « Fête des transports » s'est imposée comme la sortie du week-end où petits et grands ont pu s'informer tout en s'amusant.

Forts de ce succès, les organisateurs « Transports Passion » préparent la 6<sup>ème</sup> édition en 2010, qu'ils souhaitent encore plus riche et plus festive, doublée de la mise en place d'un magazine de télévision sur la mobilité et d'un portail internet dédié aux transports.

Une grande parade, dans le cadre d'un challenge européen interuniversitaire, est également en préparation, car c'est la jeune génération, à qui nous transmettons notre patrimoine, qui relèvera cet énorme défi : concilier mouvement et environnement.

« Pour changer la société, il faut changer les hommes. Pour changer les hommes, il faut leur donner envie ». Cette phrase d'Albert Einstein guide dans leur conduite l'association « Transports Passion ». Partenaires et bénévoles y sont bienvenus pour encourager la plus belle des mobilités : l'imagination !

### Contact presse

Sandrine Mennesson : 06 64 79 24 50 / fetedestransports@free.fr



---

# LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE PARTOUT EN FRANCE

La Journée du transport public à 1€

---

# JOURNÉE DU TRANSPORT PUBLIC 16 SEPTEMBRE 2009

## Journée du transport public : des offres à 1 € maximum pour faire découvrir les transports publics

La 3<sup>e</sup> **Journée du transport public** aura lieu dans toute la France **mercredi 16 septembre 2009**, en ouverture de la Semaine de la mobilité et de la sécurité routière, avec le soutien du Ministère du Développement Durable. L'objectif de cette grande opération nationale est de susciter des changements de comportements en faveur d'une mobilité plus durable. Il est aujourd'hui indispensable de sensibiliser l'ensemble des citoyens aux enjeux de la mobilité et à la prise en compte de l'impact de leurs déplacements. Les conséquences sont en effet autant budgétaires qu'environnementales : les transports publics sont jusqu'à 20 fois moins chers que la voiture et génèrent 18 fois moins d'émissions de gaz à effet de serre.

Le **16 septembre**, les Français pourront tester les réseaux de transports en commun près de chez eux. Ils découvriront ainsi les dessertes, mais aussi les possibilités horaires et la complémentarité des modes de transport (pouvoir déposer sa voiture à un parking-relais et terminer son trajet en tramway, ou encore commencer son parcours en vélo pour le finir en bus...).

Pour cela, des offres tarifaires inférieures ou égales à 1 € seront proposées par les réseaux de bus, tramway, métro, car et train qui participent à l'opération. Qu'ils empruntent les transports collectifs pour la première fois, occasionnellement ou quotidiennement, les passagers profiteront des avantages des transports durables et voyageront toute une journée, un trajet, ou un aller-retour pour 1 € maximum\*.

La Journée du transport public couvrira une grande partie du territoire puisque **170 réseaux** participent à l'opération :

- **130** réseaux urbains (bus, tramways, métros...),
- **33** réseaux interurbains (cars),
- **7** réseaux régionaux (trains régionaux),
- **55** nouveaux réseaux, soit 1 sur 3.

**Ce qui représente 32 millions de Français** directement concernés par les offres promotionnelles.

En savoir plus : [www.journeedutransportpublic.fr](http://www.journeedutransportpublic.fr)

### Contact Presse

Laurence Margoline, Press & Vous

01 44 37 00 19 / 06 30 44 42 89

[transportpublic@press-et-vous.fr](mailto:transportpublic@press-et-vous.fr)

\* selon les offres proposées dans les réseaux participants.

---

# LA MOBILITÉ PROPRE : UN OBJECTIF PRIORITAIRE DU GRENELLE ENVIRONNEMENT

---

La loi du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle Environnement fixe l'objectif de réduire de 20% les émissions de CO<sub>2</sub> du secteur des transports à l'horizon 2020. Elle définit ainsi une stratégie de transport durable, moins polluant et plus économe en énergie. Les conclusions du Grenelle Environnement donnent la priorité aux transports collectifs, ce qui conduit l'État à lancer un ambitieux programme de développement du réseau qui bénéficiera à tous les Français.

**Le Président de la République a confirmé le 10 septembre 2009 dans son discours sur la stratégie de la France dans la lutte contre le réchauffement climatique le lancement d'un programme d'investissements massif dans le fret ferroviaire.**

## Un transport ferroviaire durable et de proximité pour les voyageurs

Pour inscrire le transport ferroviaire dans un modèle économique durable, le Grenelle prévoit le lancement de 2 000 km de lignes nouvelles supplémentaires d'ici à 2020 et de 2 500 km au-delà.

La poursuite du développement du réseau de lignes ferrées à grande vitesse a pour premier objectif de contribuer à la diminution de l'utilisation des hydrocarbures, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, les pollutions atmosphériques et autres nuisances et d'accroître l'efficacité énergétique, en organisant un système de transports intégré et multimodal. Le transport ferroviaire dispose d'atouts indéniables en matière de respect de l'environnement par rapport aux autres modes de transport. C'est l'une des raisons majeures pour lesquelles les autorités nationales et européennes encouragent notamment le développement du fret ferroviaire.

La poursuite du développement du réseau de lignes ferrées à grande vitesse permettra d'améliorer les liaisons des capitales régionales avec la région parisienne, de permettre des liaisons rapides entre elles grâce à des lignes transversales et des lignes d'interconnexion en Île-de-France et de favoriser l'intégration de la France dans l'espace européen grâce à la connexion du réseau de lignes à grande vitesse français avec les réseaux des pays limitrophes. Le développement du réseau des lignes à grande vitesse permettra par ailleurs de promouvoir le développement du transport de fret et des services régionaux ou inter-régionaux de voyageurs grâce aux capacités dégagées sur le réseau existant.

Pour améliorer la sécurité, la fiabilité et la compétitivité des services, la rénovation du réseau ferré national sera accélérée grâce à une augmentation des moyens financiers consacrés à cette politique. Le contrat de performance État – RFF prévoit que 13 Md€ seront investis pour renouveler l'infrastructure entre 2008 et 2015 ; c'est un effort de remise à niveau sans précédent : alors que 900 M€ étaient consacrés au renouvellement en 2005, ce montant doit être porté à 1450 M€ en 2010 et 1900 M€ en 2015.

### Zoom sur les projets en cours dans toute la France :

- **La LGV Bretagne-Pays de la Loire**, avec 182 km de ligne nouvelle pour un coût de 3,4 Md€ courants, est le prolongement, en direction de Rennes et de Nantes, de la LGV Paris-Le Mans mise en service en 1989. Ce projet consiste en la construction en Sarthe, Mayenne et Ille-et-Vilaine de 182 km de ligne nouvelle et de 32 km de voies de raccordements. La mise en service de cette LGV permettra un gain de temps de 37 minutes pour relier Paris à Rennes et aux autres agglomérations bretonnes.
- **La LGV Sud-Europe-Atlantique (SEA)** est composée d'un tronçon central Tours-Bordeaux et des trois branches Bordeaux-Toulouse, Bordeaux-Espagne et Poitiers-Limoges. La réalisation du tronçon central Tours-Bordeaux, d'une longueur de 302 km pour un coût de 7,2Md€ courants, permettra un gain de temps de 50 minutes pour relier Paris à Bordeaux et

aux autres agglomérations situées en aval, notamment Toulouse. La réalisation de la branche Bordeaux-Toulouse portera, quant à elle, Toulouse à 3 heures de Paris et celle de la branche Poitiers-Limoges permettra de relier Poitiers à la capitale en 2 heures.

L'ensemble de la LGV SEA représente un investissement d'environ 14 Md€ aux conditions économiques de 2006 pour une longueur de 950 km, ce qui en fait un projet d'une ampleur tout à fait exceptionnelle.

- **La LGV Est Européenne**, deuxième phase, d'une longueur de 106 km entre Baudrecourt (Moselle) et le nord de Strasbourg, complétera les 300 km mis en service en juin 2007. Elle offrira un gain de temps supplémentaire de 30 minutes entre Paris et Strasbourg, mettant la capitale européenne à moins de 2 heures de Paris. Son coût, estimé à 2 milliards d'euros, sera pris en charge par l'Etat, l'Union Européenne, le Grand Duché de Luxembourg, RFF et 16 collectivités qui avaient déjà participé à la première phase.

- **La LGV Provence-Alpes-Côte d'Azur** participe à la constitution de « l'arc méditerranéen » Barcelone - Marseille - Gênes

Le scénario des « Métropoles du Sud », qui permet de desservir les agglomérations d'Aix-en-Provence, Marseille, Toulon et Nice, a été retenu pour la poursuite du projet. Cette solution répond au besoin de grande vitesse entre Paris et Nice (le meilleur temps de parcours actuel est de 5h25 et l'objectif est de le ramener à moins de 4h), prend en compte la conurbation entre les principales villes situées entre Marseille et la frontière italienne, et préserve les possibilités de connexion futures avec l'Italie.

Le coût du projet est estimé à environ 15 Md€ aux conditions économiques de juin 2008.

- **Le contournement de Nîmes et de Montpellier**, d'une longueur de 80 km, permettra à la fois de soulager la ligne ferroviaire actuelle proche de la saturation et de garantir la capacité nécessaire pour faire face à l'augmentation des trafics jusqu'à l'horizon de réalisation du projet de ligne nouvelle entre Montpellier et Perpignan. Il libérera également de la capacité sur la section existante pour améliorer la desserte des voyageurs et en particulier celle des TER.

- **La LGV Rhin-Rhône, branche Est** reliera Dijon à Mulhouse. Elle comporte deux phases. La première phase, d'une longueur de 140 km entre Villers-les-Pots (Côte d'Or) et Petit Croix (Territoire de Belfort), mettra Mulhouse à 2h40 de Paris (contre 3h10 actuellement) et Strasbourg à 3h15 de Lyon (contre 4h45 actuellement). Cette première phase, dont les travaux ont été conventionnés à hauteur de 2,3 Mds d'euros, sera mise en service fin 2011. La seconde phase de la Branche Est, constituée d'une cinquantaine de kilomètres répartis de part et d'autre de la première phase, est actuellement au stade des études et des acquisitions foncières.

## Le transport de marchandises

La France s'est fixée comme objectif de faire évoluer la part du fret non routier et non aérien de 14% à 25% d'ici 2022.

La France est un lieu de transit international important de poids lourds, à destination et vers les péninsules ibérique et italienne. Le transport maritime a été identifié, au côté des autoroutes ferroviaires et du transport combiné ferroviaire comme une alternative intéressante pour réduire le transport routier sur longue distance. C'est pourquoi le Grenelle de l'environnement préconise « un programme de développement massif d'autoroutes maritimes », sur les façades atlantique et méditerranéenne.

**Une autoroute de la mer** est une liaison maritime qui vise à transférer une part importante du trafic poids lourds de la route vers la mer, et à permettre de désengorger les grands axes autoroutiers, en premier lieu les passages des massifs montagneux, de limiter la pollution et

de favoriser le développement durable. Des semi-remorques, avec ou sans leur tracteur, embarquent à bord de navires spécialisés pour effectuer un trajet qu'ils faisaient auparavant par la route.

Les autoroutes de la mer entre la France et l'Espagne (liaisons Nantes-Saint-Nazaire / Gijon et Le Havre-Nantes / Vigo) devraient permettre le transfert à moyen terme de l'ordre de 100.000 à 150.000 poids lourds par an, soit un objectif de report de près de 5% du trafic routier passant à l'Ouest des Pyrénées.

D'autres projets sont en cours entre la France et le Portugal (Rouen-Brest / Leixos, Marseille / Sines).

En mer Méditerranée où existent déjà de nombreuses lignes, la situation du marché est bien différente. Un appel à projets a été lancé en juin dernier entre la France, l'Italie et Malte, les réponses sont attendues pour le 15 novembre prochain.

Enfin, dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée, l'objectif est de créer ou de renforcer des liaisons maritimes en se concentrant sur le renforcement de l'efficacité de la chaîne de transport et de la qualité de service offerte dans les différents ports concernés.

- **Canal Seine-Nord Europe** - Ce projet a pour objectif de relier en 2015 le Grand Bassin parisien au cœur de l'Europe fluviale. En terme de trafic, ce sont entre 13,3 et 15 millions de tonnes de marchandises - chiffres prévus pour 2020 - qui seront transportées sur le nouveau canal, soit près de 500 000 poids lourds par an en moins sur les autoroutes.

## Les transports collectifs urbains et périurbains

L'émergence de la ville durable est associée au développement d'une mobilité urbaine durable. Cette notion recouvre plusieurs objectifs :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre, les pollutions et les nuisances ;
- faciliter les déplacements, en les rendant plus confortables, plus fiables, plus simples.

Le Grenelle prévoit des mesures destinées à accélérer le développement des transports collectifs urbains.

### Les transports collectifs en site propre (TCSP)

L'État a annoncé, le 30 avril dernier, l'apport de 800 M€ pour accompagner le doublement du réseau de transports collectifs en site propre des villes de France (hors Île-de-France), une mesure issue du Grenelle Environnement. Ainsi, 50 projets de transports collectifs en site propre seront engagés dans 36 agglomérations hors Ile-de-France entre 2009 et 2011.

Un deuxième appel à projets sera lancé en 2010 qui sera destiné aux projets des collectivités dont les travaux seront lancés à compter de 2012.

Plusieurs objectifs visés :

- Favoriser la mobilité urbaine durable et développer à l'horizon de 15 ans les transports collectifs de 329 à 1 800 kilomètres conformément aux objectifs fixés par la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle Environnement. Les annonces de l'Etat du 30 avril dernier permettront la mise en service de 215 kilomètres de tramway et 150 kilomètres de bus à haut niveau de service dont les travaux seront lancés d'ici la fin de l'année 2011.
- Contribuer au désenclavement des quartiers sensibles dans le cadre de la Dynamique Espoir Banlieue
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre, les pollutions et les nuisances.

## Les transports alternatifs

Dans le cadre de la loi Grenelle 1 (article 13), l'Etat encourage la mise en place de plans de déplacement d'entreprises, d'administrations, d'écoles ou de zones d'activité, ainsi que le développement du covoiturage, de l'auto-partage et du télétravail, de la marche et du vélo, notamment par l'adoption d'une charte des usagers de la rue.

L'article 19 du projet de loi Grenelle 2 comporte une disposition qui définit l'activité d'auto-partage et prévoit la création par décret d'un label « auto-partage » pour identifier les véhicules concernés. En outre, afin de faciliter le développement de l'activité, il est prévu que les communes pourront affecter des places de stationnement sur voirie aux véhicules identifiés par le label et que l'activité d'auto-partage sera prise en compte dans les plans de déplacements urbains.

La loi Grenelle 1 précise également que la conservation des emprises des lignes ferroviaires désaffectées sera favorisée afin de permettre la mise en place ultérieure d'un système de transports en commun ou de transports non motorisés.

## Quelques chiffres clefs sur les transports

### Les transports en France

... 27% des émissions de gaz à effet de serre, avec un objectif de réduction de 20% d'ici 2020

... 76 767 accidents corporels en 2008, dont 4 092 accidents mortels et 96 905 personnes blessées

- En 2007, la France a émis 531 millions de tonnes de gaz à effet de serre (GES), réduisant ainsi les émissions brutes françaises de près de 6 % entre 1990 et 2007.
- Les transports sont en France le premier secteur d'activité responsable d'émissions de gaz à effet de serre. Ils représentent 26 % des émissions nationales soit 138 Mte CO<sub>2</sub> en 2007, avec une forte croissance entre 1990 et 2001 (+22 %) puis une légère décroissance.
- L'objectif défini par le Grenelle dans le domaine des transports est de réduire les émissions du secteur de 20 % d'ici 2020, c'est-à-dire de revenir au niveau de 1990.
- Aujourd'hui, 80 % des déplacements de personnes se font en voiture, 10 % en train et 5,5 % en avion. Le transport routier représente 95 % des émissions du secteur.
- Au sein du transport routier, les véhicules particuliers sont notamment responsables de plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre (54 %) et ¾ de ces émissions correspondent à des trajets de moins de 100 km. Par ailleurs, les véhicules utilitaires légers représentent 17 % des émissions, les poids-lourds 25 %, les bus et car 3 % et les deux-roues 1 %.
- La réduction de 20 % des émissions du secteur suppose de définir une politique nouvelle et de revenir sur l'héritage du passé en matière d'aménagement du territoire et d'organisation des transports terrestres. Elle repose sur la rationalisation de l'utilisation des transports en fonction du type de déplacements à effectuer, qu'il s'agisse du transport de personnes ou de marchandises. Des progrès techniques sur les véhicules devraient être réalisés par les constructeurs, progrès qui se diffuseront sur l'ensemble du parc automobile en circulation d'ici 2020, l'objectif étant de faire passer les émissions moyennes de GES de 176 g de CO<sub>2</sub>/km à 130 g de CO<sub>2</sub>/km.

---

# **UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU PARTAGE DE LA ROUTE :**

**« Un accident n'arrive jamais par accident »**

---



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
**TOUS RESPONSABLES**

**À l'occasion de la première édition de  
la Semaine de la mobilité et de la sécurité routière,  
lancement de la nouvelle campagne de sensibilisation de la  
Sécurité routière : « Un accident n'arrive jamais par accident »**

**Vingt films d'une minute pour interpeller quotidiennement les  
Français sur ces manquements aux règles du Code de la route  
qui finissent en drames.**

Dominique Bussereau, secrétaire d'État chargé des Transports, et Michèle Merli, déléguée interministérielle à la Sécurité routière, présentent *Les dossiers de la route*, vingt films proposés par la Sécurité routière et France Télévisions, diffusés tous les jours sur France 2, France 3, France 4 et France 5 pendant six semaines.

Ces films racontent l'histoire de Thibault, 15 ans, grand supporter du football club de Lens, Laurent, 39 ans, gérant d'un magasin de literie à Orléans ou Jocelyne, 68 ans, couturière à la retraite.

Eux trois, tout comme les autres personnages de la série, vont succomber à un accident de la route ou être grièvement blessés. Ces vingt films ont été réalisés à partir d'enquêtes menées à la suite d'accidents qui se sont effectivement produits. Ils reconstituent la réalité d'un accident, sa cause, la règle transgressée et la gravité des conséquences.

À l'écran, chaque dossier est décortiqué en soixante secondes. Au début d'une séquence, les éléments-clés de l'événement sont apposés au mur ou sur une table lumineuse, comme les pièces d'une enquête. Dessins, portraits, photos, croquis, vidéos, la caméra court de l'un à l'autre pour montrer au téléspectateur l'enchaînement de facteurs qui va conduire au drame.

Une voix off annonce qu'« un accident n'arrive jamais par accident », suivie de l'explication de la règle dont le respect aurait permis d'éviter l'accident. Pour Thibault par exemple, c'est d'avoir accéléré en oubliant le temps de réaction à un imprévu. Celui-ci est au moins d'une seconde. À 50 km/h, cela représente 14 mètres avant de commencer à freiner.

Oublier de ralentir, d'actionner son clignotant, de boucler sa ceinture ou de sangler son casque, s'octroyer le droit, une petite fois, de franchir une ligne blanche, de boire un autre verre d'alcool, ou de prendre un sens interdit à bicyclette... *Les dossiers de la route* renvoient à tous ces manquements à la règle aux conséquences irréversibles.

Pédagogiques, les vingt films rappellent en conclusion, sous forme de conseil, la règle qui aurait dû être respectée et qui constitue la plus élémentaire des protections contre les accidents de la route.

C'est la première fois dans son histoire que la Sécurité routière produit un rendez-vous télévisuel régulier et quotidien avec le public pour une action de sensibilisation. Cette émission a pour but de faire prendre conscience à chacun que le respect de la règle est légitime car il permet de sauver des vies. Derrière 90 % des accidents, il y a une infraction au Code de la route.

**« La conduite, c'est l'apprentissage de règles, tout au long de la vie. Ces films courts s'adressent à toutes les générations et montrent que, sur la route, le bon réflexe et le bon geste sont les seules réponses à l'imprévu qui ne manque jamais de survenir. Le combat contre l'insécurité routière n'est pas gagné, les 803 personnes tuées sur les routes de France en juillet et en août derniers viennent de nous le rappeler. On peut encore sauver des vies en respectant simplement, au quotidien, le Code de la route »** insiste Dominique Bussereau.

Les vingt films sont diffusés à une heure de grande écoute pendant six semaines sur toutes les chaînes de France Télévisions (France 2, France 3, France 4, France 5, du lundi 14 septembre jusqu'au jeudi 29 octobre sur France 2 et jusqu'au dimanche 25 octobre pour les autres chaînes).

Les horaires de rendez-vous sont sur :

- *France 2* : du lundi au jeudi à 20h35 (après le journal télévisé et avant la météo) ;
- *France 3* : du lundi au vendredi à 20h10 (après l'émission « Tout le sport » et avant « Plus belle la vie ») ;
- *France 4* : du lundi au dimanche à 20h30 (après « Palizzi » du lundi au vendredi, après « Promotion ascenseur » le samedi et le dimanche) ;
- *France 5* : les lundi, mardi, jeudi et vendredi à 10h15 (après l'émission « Les maternelles » et avant l'émission « Allo Ruffo »).

Retrouvez l'ensemble du dossier de présentation de la campagne sur le site  
[www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)